



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Revalorisation des tranches horaires de soins

Question écrite n° 26008

Texte de la question

M. Thibault Bazin attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la nécessité d'adapter les horaires et les honoraires des médecins généralistes à l'évolution de la société. Alors que de plus en plus de jeunes généralistes se dirigent vers un exercice salarié plutôt que vers l'exercice libéral, du fait, en partie, des contraintes de l'exercice libéral et de son impact sur la vie familiale, il convient en effet de réagir. Il faut aussi remédier à un autre problème que rencontrent les patients qui est de trouver un médecin exerçant le soir après 18h ou le samedi matin. Afin de résoudre ces deux équations, il vient lui demander s'il ne serait pas possible de prévoir une meilleure rémunération pour les généralistes qui travaillent sur ces deux créneaux, à savoir le soir entre 18h et 20h et le samedi matin, afin de tenir compte des incidences de ces créneaux sur leur vie familiale et du service qu'ils rendent à la collectivité.

Données clés

Auteur : [M. Thibault Bazin](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26008

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 janvier 2020](#), page 383

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)